



CHRONIQUE

Edmond BINHAS - contact@binhas.com

Innovations techniques : faire les bons choix

Chaque année, en novembre, le congrès de l'ADF permet aux praticiens de découvrir, en un seul et même lieu, les dernières innovations du monde dentaire et, parfois, de se laisser tenter par un investissement. Investir dans de nouvelles technologies peut créer de réelles occasions de développer votre exercice, à condition évidemment de faire les bons choix. En effet, sélectionner une mauvaise technologie peut coûter cher au cabinet.

Les innovations techniques ne se limitent pas à de gros équipements : il peut s'agir tout simplement de nouveaux produits, de nouveaux matériaux ou fournitures, ou encore de nouveaux services. Avant d'investir, je vous invite donc à répondre aux quatre questions suivantes :

• **Est-ce que cet investissement va améliorer la qualité des soins prodigués aux patients ?**

La qualité des traitements doit être votre priorité absolue. Quelle que soit la technologie qui vous permettra d'atteindre cet objectif, elle doit être étudiée en profondeur. Les cabinets sont inondés d'informations sur les nouveaux produits et services. Certains produits, même s'ils sont performants, ne sont pas pour autant opportuns pour votre cabinet et vos patients.

• **Est-ce que cet investissement va augmenter votre efficacité ?**

Tout ce qui peut vous permettre, à vous ou à votre équipe, de gagner en efficacité doit être considéré. Augmenter votre productivité et réduire les dysfonctionnements conduit à accroître votre efficacité. Lorsque de nouveaux produits ou services aident l'équipe à travailler plus efficacement, la qualité des soins augmente, le stress est réduit et les membres de l'équipe sont plus épanouis et plus performants. Les représentants et les fournisseurs sont une excellente source d'informations sur la

manière d'intégrer un nouveau produit ou service au sein du cabinet.

• **Est-ce que cet investissement va réduire vos coûts ?** Il existe deux options dans un cabinet pour accroître sa productivité : augmenter sa production ou réduire ses coûts. Trouver un meilleur produit à un tarif plus compétitif réduit les frais généraux. Et pour autant, il est difficile d'évaluer le retour sur investissement d'une technologie. Je vous recommande d'utiliser un nouveau produit sur une période minimale de 90 jours avant de l'intégrer définitivement dans vos protocoles de traitement. Nombreux sont les produits qui ont des coûts cachés qui n'apparaissent pas de prime abord.

• **Est-ce que cet investissement vous procure un retour sur investissement ?** Je vous invite à avoir une lisibilité sur 5 ans. Cette technologie est-elle susceptible de durer aussi longtemps ? Quelles sont les tendances par rapport à elle ? S'il s'agit d'une réelle innovation, il faut mesurer l'impact de l'investissement qu'elle représente sur le cabinet. Évaluez le temps nécessaire au cabinet pour payer cet investissement. Sur toute la durée du remboursement, est-ce que la technologie deviendra obsolète ?

Investir dans de nouvelles technologies peut sans conteste améliorer la qualité des soins, augmenter votre efficacité, réduire vos dépenses ou permettre encore à votre cabinet de se développer. Quelle que soit la nature de l'investissement, cette nouvelle technologie doit être étudiée dans les détails avant de valider votre décision d'achat. Les conséquences de ce type d'investissement doivent être étudiées avec soin afin d'éviter de douloureuses désillusions. Les quatre points précédents vous aideront, je l'espère, à faire les bons choix.

Bon congrès ! ■

Edmond Binhas,
chirurgien-
dentiste DSO, est
le fondateur du
Groupe Edmond
Binhas, spécialisé
dans l'organisation
et la gestion
globale de cabinets